



ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

ODEL VAR ROCBARON

2017/2018

De l'Accueil de loisirs à la galerie d'Art »



Directrice Delphine Coust

Directrice adjointe Myriam Chabouha

SOMMAIRE

Préambule	
A. Grandes lignes du projet éducatif	1
B. Caractéristiques de l'Accueil de collectif de Mineurs	2
a. La situation géographique	
b. Le public accueilli	
c. Les locaux	
d. Le matériel	
e. Financiers	
C. L'émergence du projet	5
a. Les valeurs éducatives	
b. Préambule	
c. Constat	
d. Les objectifs pédagogiques de l'équipe	
D. Projet d'animation	10
a. Les différentes activités proposées et séjours courts	
b. La démarche pédagogique	
c. Rappel de la réglementation propre aux activités	
d. Evaluation des projets	
E. Fonctionnement de l'Accueil de loisirs	13
a. Le périscolaire	
b. Le temps méridien	
c. Les mercredis et vacances scolaires	
F. Rôle du personnel	19
a. La composition de l'équipe	
b. Le rôle de chacun	
c. Les réunions	
d. Les entretiens individuels d'évaluation de l'équipe d'animation	
e. Grille d'évaluation	
G. Sécurité	22
a. La sécurité physique et morale	
b. La santé	
H. Les relations	25
a. Les différentes de l'animation	
b. Communication extérieure	
I. Evaluation	27
J. Conclusion	28
Annexe	

PREAMBULE :

Ce projet a pour but de définir les orientations pédagogiques de l'équipe de l'Accueil de Loisirs de Rocbaron.

Il est en lien avec les orientations éducatives définies par l'association O.D.E.L et la municipalité. C'est un document de travail, et à ce titre un outil de référence pour toute personne travaillant, régulièrement ou occasionnellement sur l'Accueil de Loisirs.

Ce document est mis à la disposition de toute personne voulant le consulter.



A. Grandes lignes du projet éducatif :

a. L'ODEL (Office Départemental d'Education et de Loisirs)

La Municipalité a confié, l'organisation de l'Accueil de Loisirs, l'accueil jeunes, le périscolaire, le temps méridien à l'association ODEL qui est une association loi 1901, à but non.

L'ODEL est née d'une fusion entre les colonies et les camps de vacances laïques et le comité varois des classes de neige en 1972.

Sa finalité est l'éducation par la promotion des idées fondatrices de la démocratie et de la république, ses membres se réfèrent donc formellement aux principes de la laïcité, de la tolérance, de la démocratie et l'égalité.

Les objectifs du projet éducatif sont :

- Responsabiliser, rendre autonome, sociabiliser, devenir citoyen
- Prendre en compte et respecter les besoins de l'enfant, importance de l'attitude de l'adulte
- Sensibiliser les publics sur la gestion de notre environnement naturel

Les actions de l'ODEL :

Les actions de l'ODEL sont menées en lien avec les actions locales conduites dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse et du P.E.D.T. (séjour de vacances, participation aux grandes manifestations, ateliers méridiens, périscolaire, mercredi, vacances).

L'objectif est d'utiliser l'ensemble des richesses locales. Il paraît donc essentiel d'associer les familles, les enseignants, les enfants, les associations dans cette collaboration.



B. Caractéristiques de l'Accueil Collectif de Mineurs :

a. La situation géographique :

Aux portes de la Provence verte, la Commune de Rocbaron est un petit village du centre Var situé à 340 m d'altitude qui bénéficie d'un climat associant douceur méditerranéenne et fraîcheur montagnarde.

A 15 km de Brignoles, sa position géographique est un atout, tout comme sa voie rapide qui permet un accès direct vers les villes de Toulon (gare SNCF) et Hyères (aéroport).

Rocbaron apparaît comme un petit village en plein essor économique. L'espace Fray Redon, véritable poumon économique du canton, abrite plus de 85 entreprises. Au total, plus de 600 emplois ont été créés.

De nombreuses familles viennent y chercher le calme, le cadre et une certaine manière de vivre.

Aujourd'hui, la Commune compte environ 5 000 habitants d'après une enquête du Service Jeunesse de la Commune (dont plus de 60 ans 1010 habitants, moins de 18 ans : 1259 habitants).

Depuis les dix dernières années, la Commune de Rocbaron s'est dotée d'un habitat résidentiel induit par la proximité des grandes villes telles que Toulon, Brignoles et Saint Maximin ; cet intérêt est aussi dû à la présence des axes autoroutiers vers Toulon/Marseille et Draguignan/Nice.

Cette zone est devenue attractive, offrant un cadre de vie agréable à des actifs qui travaillent dans une grande ville mais qui veulent pas ou ne peuvent pas y habiter.

De ce fait, le nombre d'enfants fréquentant les écoles est en constante augmentation et la demande des familles en matière de garde extrascolaire est de plus en plus importante du fait de l'éloignement de leurs lieux de travail.

La commune de Rocbaron a mis en place, grâce à ses partenaires (Conseil Départemental et Conseil Régional) les infrastructures et les services suivants :

- Une école maternelle « Le grand chêne »
- Une école élémentaire « Angèle Gueit »
- Une cantine municipale
- Un collège avec gymnase
- Des équipements divers : une médiathèque avec ateliers culturels, des terrains de sports multiples (basket, skate parc et piste de B.cross), une salle polyvalente, un dojo

De nombreux dispositifs ont été mis en place :

Contrat Enfance Jeunesse, Action jeunesse et Vacances (AJV), Projet Educatif Territorial (PEDT).
Crèche, Accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire (3 à 11 ans), Accueil de jeunes (12 / 17 ans)

« Fort de ce cadre de vie, et dans le cadre de sa politique enfance/jeunesse, la commune de Rocbaron souhaite promouvoir une action éducative, culturelle et sociale dans sa mission d'animation »

Les actions de l'ODEL sont menées en coordination avec les actions locales conduites dans le cadre des dispositifs du Contrat Enfance Jeunesse et du Projet Educatif Territorial.

Il est entendu que les intentions éducatives de l'ODEL et de la Commune sont élaborées dans le respect du principe de laïcité et des valeurs d'une société démocratique.

Date du marché :

Le marché est conclu pour une période de douze mois à compter du 1^{er} septembre 2017, reconductible deux fois par tacite reconduction.

La durée totale du marché ne pourra pas excéder 3 ans, soit jusqu'au 31 août 2020.

Modalités d'inscriptions :

Les inscriptions à l'ensemble des activités pour l'année scolaire sont effectuées par le biais d'un dossier unique auprès de la direction Enfance Jeunesse et Scolaire de la Commune. Les familles ont la possibilité de remplir des cartes de réservations par période afin d'ajuster leurs besoins.

b. Le public accueilli (3/11 ans) :

Le public de Rocbaron

C'est un public hétérogène, qui demande beaucoup d'attention et de vigilance de la part de l'équipe. 10% des enfants qui fréquentent l'Accueil de loisirs sont des enfants qui sont venus habités sur la commune cet été, il faudra donc prendre le temps de communiquer avec eux afin de les intégrer avec les autres enfants, qu'ils prennent leur repère spatial et humain. Pour cela, nous mettrons des référents dans le groupe des élémentaires afin d'accompagner les nouveaux arrivants.

Les enfants venus de grande section maternelle sont nombreux par rapport à l'année d'avant ce qui augmente le public élémentaire du centre !

Cette année, la majorité des enfants fréquentant l'accueil de loisirs à moins de 8 ans ce qui rajeunit la moyenne d'âge du centre, ayant pour conséquence une approche différente quant aux méthodes pédagogiques utilisées.

En effet, les activités, sorties, spectacles, rythmes de la journée, doivent correspondre à cette tranche d'âge sans pour autant délaisser les plus grands très demandeurs aussi !

L'équipe doit s'adapter à ce public entre deux âges en l'aidant à évoluer, à acquérir une plus grande autonomie par rapport à l'année d'avant.

Cette année, les filles sont aussi nombreuses que les garçons. Les membres de l'équipe elle-même composés de 2 animateurs et 6 animatrices, va permettre un bon équilibre au niveau des repères affectifs de l'enfant.

Les garçons s'adonneront à des activités un peu plus sportives et jeux de constructions, alors que les filles tendent plus vers des activités dites artistiques : danse, jeux musicaux

La capacité d'accueil :

Moins de 6 ans : 48 enfants

Plus de 6 ans : 60 enfants

N° d'agrément : 0830427CL003817

Les temps d'activités :

Périscolaire matin et soir de : 7h20 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

Mercredi de 7h30 à 18h30

Vacances scolaires : automne, hiver, printemps et été (7 semaines)

Evènementiels : fête d'Halloween, marché de Noël, Téléthon, loto, après midi festif autour d'un thème, carnaval chasse à l'œuf, fête de fin d'année

Séjour court : projet pour weekend à la neige et séjour à Ok Corral (projet en cours)

Mini camps : nombre 6 effectués pendant la période estivale

c. Les locaux :

Des structures modulables (locaux principaux avec le bureau de la direction), l'école maternelle « Le grand chêne », l'école élémentaire « Angèle Gueit », parc multisports (skate Park, terrain de bicross, terrain de basket, aire de jeux), salle polyvalente, la salle des sports et le terrain de la Fardèle, l'esplanade du terrain des clas et la verrerie.

d. Le matériel :

Le centre est équipé de matériel pédagogique, de jeux ou jouets, de livres, de matériel audiovisuel, de petit matériel nécessaire aux activités manuelles ainsi que de matériel sportif nécessaire en extérieur.

Cette année, nous allons continuer à rendre acteur les parents d'élèves en leur faisant participer aux besoins du matériels recyclés, mais aussi des jeux de société dont ils n'ont plus l'utilité.

L'ODEL met également à disposition un mini bus d'une capacité de 9 places.

e. Financiers :

Un budget, alloué par l'ODEL, est attribué au centre. La gestion en revient au directeur du centre qui doit veiller à une bonne répartition sur l'année en diverses lignes budgétaires (transports, matériels pédagogiques, prestataires de services...). Il est réparti en trois budgets : un budget pour le périscolaire, un budget pour les mercredis et un budget pour les vacances. Ces deux budgets permettent un meilleur suivi sur toute l'année et de l'utiliser à bon escient.

C. L'EMERGENCE DU PROJET

a. Les valeurs éducatives :

La société actuelle demande de plus en plus aux enfants de grandir vite. Cette demande néglige souvent le fait que c'est au cours de l'enfance que la future personnalité de l'enfant se construit. Complément éducatif de l'école et de la famille, le centre de loisirs parce qu'il constitue un contexte différent doit permettre aux enfants de parfaire leur apprentissage par la découverte d'activités nouvelles.

L'accueil de loisirs de Rocbaron est un cadre où doivent être favorisés le développement et l'épanouissement de l'enfant : c'est un environnement agréable, chaleureux, pédagogique et éducatif qui permet à l'enfant de se construire, d'apprendre à « VIVRE ENSEMBLE », de développer sa créativité, de découvrir des sports,, des arts mais aussi différents milieux naturels, socio professionnels.

Lieu d'apprentissage de la vie en collectivité, l'accueil de loisirs est une structure où l'enfant est reconnu et respecté en tant qu'individu. Les rapports équipe d'animation/enfants doivent s'inscrire dans un contexte de convivialité et de réciprocité et dans le respect de la personne, dans la politesse, dans l'écoute et la tolérance. L'équipe d'animation est un repère à la fois de jeux et d'autorité pour l'enfant : elle crée un environnement sécurisant et agréable autour de l'enfant.

L'accueil de loisirs permet également de découvrir et d'être sensibilisé à l'environnement rural par la rencontre d'acteurs de la vie locale et /ou par la recherche, dans un paysage qui lui est familier, d'éléments lui permettant de réaliser des activités manuelles.

Afin de rendre l'enfant acteur de ses loisirs, l'équipe d'animation doit lui permettre de s'exprimer, de proposer et de choisir. Il doit être au centre de l'activité et non pas simple consommateur. L'enfant peut alors avoir des responsabilités à sa mesure qui lui permettent de découvrir ses capacités d'expression de proposition et de choix à travers la préparation et la pratique d'activités manuelles, sportives et culturelles. Ainsi, l'équipe doit favoriser l'autonomie de l'enfant par cette participation au choix et à la préparation des activités. Elle doit également tenir compte des rythmes et des besoins des enfants par, notamment, un aménagement des locaux adaptés à des attentes diverses et variées (coin lecture, jeux de société...).

Tous les moments de la journée sont importants : les temps de repas est aussi important que celui de l'activité. C'est un moment de partage, d'échanges, d'écoute et de décision : l'équipe d'animation ne doit surtout pas le négliger. Les temps de préparation d'une activité, de rangement, de transport sont également de moments privilégiés où l'enfant apprend, découvre et se construit.



Le projet de l'année 2017/2018 est : « De l'Accueil de loisirs à la galerie d'Art »

b. Préambule :

L' Art au sein de l'Accueil de loisirs :

L'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. Les pratiques artistiques servent encore trop souvent de marqueur des territoires et des groupes.

Le centre de loisirs se trouve au carrefour de la famille, de l'école, et du temps libre. Cette originalité en fait le lieu privilégié pour développer des actions d'ouverture et de sensibilisation à l'art de manière générale ; et les approches sont multiples pour donner à l'enfant ouverture d'esprit, émancipation, capacité d'analyse, énergie créatrice, respect de l'autre dans son originalité. Il conjugue l'ensemble des connaissances et des compétences que l'enfant a acquises, des pratiques qu'il a expérimentées et des rencontres qu'il a faits dans les domaines des arts et de la culture.

Les centres de loisirs pourraient ils tenir un rôle dans le rapprochement entre éducation populaire et éducation artistique ? Tel sera notre challenge pour notre structure.

c. Constat :

Après un constat effectué sur un an auprès des familles, enfants, parents d'élèves animateur pendant des temps informels, je me suis aperçue :

Les familles fréquentaient peu voir très peu les musées pour ces raisons suivantes :

- × Peur que les enfants s'ennuient
- × Touche à tout
- × Prix d'entrée onéreux

L'Art est perçu à travers les personnes comme des tableaux abstraits dans un musée, des artistes peintres et non comme différents thèmes culturels soit : l'architecture, l'art visuel, la musique, la littérature, art de la scène, l'art du cinéma...

C'est pour ces raisons là, que j'ai choisi cette année de travailler l'ART, en emmenant les enfants dans différents musées, en leur faisant découvrir des intervenants artistiques connus et inconnus, en les mettant acteur de leurs arts.

Le centre se transformera en un musée grandeur nature avec toutes les compositions réalisées, imagiers tout le long de l'année. Une porte ouverte sera faite en fin d'année pour montrer aux familles, aux partenaires, à la Mairie, la concrétisation des chefs d'œuvres et de développer l'échange entre les différents acteurs.

Pour que les enfants se retrouvent dans un des domaines de l'ART nous avons découpé l'année en 7 séquences soit 7 thèmes (voir annexe 1)

De plus, l'équipe d'animation se donnera les moyens de participer à d'autres projets pour répondre aux valeurs de la structure :

 **Respecter la laïcité au sein de la structure : Agir pour tes droits, écolabel ...**

L'enjeu, en faisant vivre le principe de laïcité au quotidien, est bien de permettre, à tous les enfants et les jeunes de bénéficier d'une action éducative de qualité (notamment pendant leur temps libre) qui valorise la diversité des cultures au service du vivre ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Il est ainsi possible d'organiser dans les centres de loisirs des activités permettant une meilleure connaissance de l'autre.

 **Mettre les enfants acteurs de leur projet : séjour SKI ou/et OK CORRAL**

Nous allons réitérer de permettre aux enfants de participer à un weekend sportif ou ludique. Nous souhaitons que les enfants soient acteurs de ces projets, force de propositions.

Pour cela, nous allons créer ensemble plusieurs manifestations afin de récolter des fonds. Nous souhaitons utiliser tous les acteurs locaux.

 **Projet sous toutes ses formes : La grande lessive**

La grande lessive en lien avec les écoles de Rocbaron. C'est un moment d'échange et de partage sous une même thématique. Projet deux fois dans l'année

 **Projet Livre : en lien avec les autres structures ODEL**

Le but est de valoriser l'enfant au sein d'un projet collectif, de développer le goût de la lecture, de créer des liens entre les structures et d'utiliser les compétences des équipes d'animation.

L'Accueil de loisirs est un lieu de loisirs, de savoirs, de récupération et de vacances.

d. Les objectifs pédagogiques de l'équipe

Les objectifs pédagogiques de l'Accueil de loisirs, ont été élaborés avec les valeurs du projet éducatif et ceux de l'équipe d'animation.

➤ **Offrir à l'enfant le meilleur accueil possible**

 **Assurer sa sécurité morale, physique et affective**

Une attention particulière sera apportée à chaque enfant afin qu'ils soient compris en tant que personne et non seulement comme un partie d'un groupe. Cette attention se déterminera par une disponibilité et une écoute de chacun par l'équipe d'animation.

Un climat de confiance et de sécurité pur l'enfant sera nécessaire à son bien-être.

Chaque membre de l'équipe d'animation se devra être référent pour l'enfant, une personne de confiance, calme et bienveillante.

Nous accorderons une attention particulière à la place de chacun, veillant à ce qu'il n'y ait aucun cas d'exclusions, de maltraitances.

Donner une place importante à la parole et au choix de l'enfant :

Nulle activité ne peut être imposée à l'enfant, il sera important de comprendre le choix de l'enfant afin de pouvoir s'adapter aux goûts et envies de chacun

Des temps d'échanges seront mis en place par l'équipe d'animation afin d'orienter ses choix d'activités et d'organisation dans la vie quotidienne.

Les activités mises en place, pourront comporter dans leur fonctionnement, une large place aux choix de l'enfant.

Afin que l'enfant ait le choix, il faudra qu'il y ait plusieurs propositions.

Permettre à l'enfant de s'épanouir :

Les activités proposées devront être adaptées afin que chacun puisse y participer, de plus ces dernières devront permettre une valorisation de l'enfant et de ses réalisations.

Le respect de la parole et du choix de l'enfant s'avère primordiale dans son épanouissement

L'équipe se devra d'être à l'écoute des besoins et des envies de l'enfant et du groupe.

Nous devons faciliter et aider l'intégration de chacun par sa reconnaissance, sa valorisation et la responsabilisation.

➤ **Permettre à l'enfant de se construire tout en s'amusant**

Offrir à l'enfant l'autonomie

L'autonomie passant nécessairement par la confiance, l'équipe d'animation se devra s'offrir sa confiance à l'enfant.

Dans l'activité comme dans la vie quotidienne, l'enfant pourra être autonome dans le choix, dans les décisions, mais aussi dans les conséquences. Bien sûr, elle devra être adaptée à l'âge de l'enfant.

L'autonomie sera facilitée par des repères mis en place par l'équipe d'animation.

L'apprentissage de l'autonomie passe par l'erreur, c'est pourquoi, cette dernière est admise et acceptée. Elle se doit d'être une étape de l'apprentissage et non nécessairement une justification de sanction.

Le centre accueillant des enfants en bas âge, l'attention sera appliquée à ce qui a été dit ci-dessus, mais pour permettre l'éveil.

Développer des valeurs citoyennes en termes de respect et d'acceptation des autres

L'équipe d'animation se devra être exemplaire et référent

Permettre des temps d'échanges, que ce soit par le jeu ou par le dialogue autour des différences de chacun.

Permettre à chacun de valoriser ses différences par le partage

Mettre en place des temps de mise en œuvre commune est importante en utilisant les qualités de chacun afin de poursuivre un but commun ;

Prôner le respect de chacun et chaque chose autour de soi

La compréhension est la clé de l'acceptation et du respect

✚ Permettre à l'enfant de s'impliquer dans la vie collective

Les enfants pourront en groupe prédéfinis avec eux, participer aux tâches de la vie quotidienne. Un affichage sera prévu pour que chacun puisse avoir une visibilité sur ce qui doit être fait tout en valorisant ce qui a été fait.

Le respect passant aussi par le matériel, l'équipe devra veiller à ce que chaque enfant participe au rangement de l'activité.

L'aide et la participation sera valorisée.

La participation à la vie collective peut se faire par le jeu.

➤ **Offrir à l'enfant l'enrichissement personnel**

✚ Sensibiliser l'enfant aux autres et à l'environnement qui l'entoure

L'équipe sensibilisera les enfants aux gestes de la vie quotidienne sur le respect de l'environnement, par des temps de dialogues, de jeux et d'activités

Permettre aux enfants de réaliser le tri sélectif

✚ Développer l'imaginaire des enfants

Proposer des journées à thèmes

Les propositions d'activités devront mener l'enfant au dépassement, au rêve.

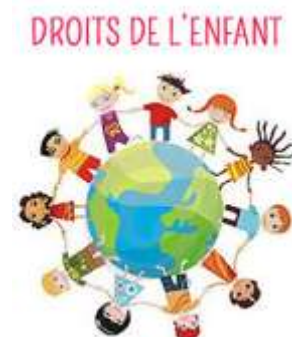
L'environnement de l'enfant devra être adapté aux thématiques.

✚ Favoriser la découverte culturelle

L'équipe d'animation devra être force de propositions afin de faire découvrir de nouvelles choses aux enfants ;

Le partage sur les cultures, pourra favoriser cette découverte.

La culture pouvant être présente partout, il sera nécessaire de varier les moyens de transmission de cette dernière aux enfants.



D. Projet d'animation :

Durant chaque période de vacances à vacances, un thème est proposé aux enfants, recherché et organisé par l'équipe d'animation. Il est abordé de manière ludique et adapté à chaque tranche d'âge en l'associant à chaque projet d'activité. Une mise en commun régulière et un travail croisé nous permet un suivi et des temps d'animation communs (sorties, grands jeux ...).

Chaque projet d'activités de chaque tranche d'âge suit un thème, dynamisant le groupe, donnant une vie au centre et motivant les enfants et animateurs autour d'un même sujet.

Il permet à l'enfant de mettre en image chaque projet, chaque idée, chaque sujet, de s'exprimer et d'aborder l'information puis la connaissance de façon ludique.

Les thèmes éducatifs et culturels sont en adéquation avec la thématique générale et sont choisis par l'équipe pédagogique lors de l'élaboration de leur projet d'activités durant les réunions de préparation.

a. Les différentes activités proposées et séjours courts :

L'activité n'est et ne doit pas être la finalité du travail de l'animateur ; elle est un moyen de remplir nos objectifs pédagogiques. Dans ce sens, elle ne doit pas être occupationnelle mais encrée dans un projet. Elles doivent répondre à des objectifs simples pour l'enfant. D'ailleurs quelque soit l'âge de ce dernier, elle ne sera pas réalisée par l'équipe d'animation, mais animée par. Le but n'est pas que l'enfant ramène quelque chose de joli, bien fait ou fonctionnel, le but est qu'il fasse lui-même. Nous saurons présent pour aider, conseiller, montrer à l'enfant mais notre solution n'est jamais la seule qui existe et l'enfant peut en trouver par lui-même.

De plus les activités devront être préparées par l'équipe d'animation et sa présentation aux enfants se fera dans la mesure du possible par un exemple, afin que ce dernier puisse avoir un rendu final.

Activités manuelles

sont mises en place pour permettre à l'enfant de développer sa créativité et développer son savoir. Elles constituent un outil idéal de valorisation pour chacun et développe les apprentissages et la motricité.

Activités physiques et sportives

comprennent toutes les activités sportives collectives et les grands jeux développant les notions d'équipe, de règles collectives, de solidarité, d'entraide et de dépense d'énergie.

Activités culinaires et activités jardinages

permettent aux enfants de voir tout le cycle de la production végétale, mais aussi d'intégrer des intervenants locaux (fleuristes, producteur de pois chiche...), de mettre en place un composteur, pour les déchets verts.

- des sorties culturelles
- des sorties ludiques

La médiathèque

c'est un lieu qui permet aux animateurs de faire découvrir cet espace culturel sous différentes formes. D'un côté, la recherche avec les ordinateurs, de l'autre la possibilité de renouveler les livres du centre avec le prêt des livres de la médiathèque. Cet espace permet également de mettre à profit les spécialités des différents intervenants, comme la lecture de contes, visite d'exposition....

Intervenants extérieurs,

l'équipe d'animation doit impulser le partenariat avec les diverses associations de la commune (sportives, culturelles ou autres), ainsi qu'avec les différents services municipaux.

Les séjours courts (2 nuits / 3 jours)

depuis six ans, nous proposons des séjours courts aux familles de Rocbaron. C'est un moment très attendu pour tout le monde, cela permet aux enfants de découvrir un nouveau rythme et de changer la vision qu'ils ont de l'Accueil de Loisirs.

Le travail réalisé tout au long de l'année permet d'instaurer un contrat de confiance avec les familles. L'objectif des séjours courts est de rendre plus autonome les enfants en les faisant participer à toute la préparation et à la vie quotidienne du mini-camp.

Les évènementiels

Plusieurs fois dans l'année, les portes du centre seront ouvertes aux familles afin de leur faire partager les différentes actions de la structure afin de valoriser les travaux des enfants : grand jeu, exposition photos, lotos, jardin, master-chefs, téléthon ...

Des inter-centres

Sont programmés tout au long de l'année avec les centres des alentours. Cette activité permet aux enfants de créer des liens, de rassembler plusieurs centres sur des grandes thématiques afin de répartir le coût financier sur plusieurs centres, de créer une cohésion d'équipe avec l'ensemble du personnel.

b. La démarche pédagogique

Il existe 3 courants pédagogiques (le béhaviorisme, le constructivisme, le socioconstructivisme). Cependant, pour l'ensemble du projet je me suis inspiré du constructivisme. Les animateurs vont accompagner, expliqués, guidé les enfants, tout en les laissant faire seul. Des temps d'échanges, de questionnement seront mis en place pour que les enfants s'expriment, donnent leurs opinions. C'est un moyen de s'entraider et d'instaurer une bonne cohésion du groupe.

Cette pédagogie vise l'expression personnelle, la créativité et le développement de l'autonomie en donnant de l'importance aux tâtonnements et à l'expérimentation personnelle ou en groupe.

Dans le projet, nous allons mettre en place une pédagogie adaptée selon les activités, le public, les objectifs à atteindre. En ce qui concerne les méthodes, nous utiliserons la méthode de la pédagogie active où l'enfant est acteur de son activité. Il va construire son apprentissage à travers des situations. Des ateliers seront menés en groupe pour faire participer tout le monde à travers des activités.

c. Rappel de la réglementation propre aux activités :

Le fonctionnement de l'Accueil Collectif de Mineur (A.C.M.) sera conforme aux exigences réglementaires. Une convention sera passée avec chaque prestataire.
(cf. les réglementations et recommandations DDCS).

d. Evaluation des projets d'animation :

Le projet pédagogique est un outil qui permet de passer de l'idée à l'action, qui permet de décliner les objectifs éducatifs en objectifs opérationnels et par conséquent de réaliser un projet d'animation. Celui-ci est donc l'outil principal employé par les animateurs pour choisir des activités puis déterminer une progression sur plusieurs séances complémentaires. Il peut s'enrichir de sorties à l'extérieur en relation avec le thème mais également d'intervenants professionnels pouvant apporter leur technicité. Enfin, le projet d'animation peut être finalisé par un événement fort, un spectacle, une exposition, si possible ouvert aux familles, pour valoriser l'implication des enfants.

E. Fonctionnement de l'Accueil de Loisirs

a. Le périscolaire :

L'accueil du matin :

Les enfants seront accueillis par les animateurs à partir de 7h20 jusqu'à 8h20 et accompagnés dans la cour de l'école avant ouverture du portail.

Ils pourront s'éveiller à leur rythme autour de petits espaces aménagés (coloriages, dinette, jeux de société, livres...).

Le matin, lorsque l'accueil est terminé, les maternels sont conduits dans leurs classes par les animateurs tandis que les élémentaires sont conduits dans la cour de l'école élémentaire.

L'accueil du soir :

Les enfants seront accueillis par les animateurs à partir de 16h30 jusqu'à 18h30.

Les élémentaires seront récupérés sous le préau de la cour du bas. Les enfants de moins de 6 ans sont récupérés dans la salle de motricité accompagnés par les ATSEM.

Après l'appel, vers 16h45, Les enfants prendront leur goûter.

Le goûter pendant le temps du périscolaire sera fourni par les familles.

A partir de 17h00, les animateurs proposeront des petits jeux pendant une heure puis des ateliers manuels et ludiques lors de la deuxième heure.

Le lundi matin, chaque instituteur aura sa fiche d'appel qui correspond aux enfants qui sont inscrits au périscolaire.

L'aide aux devoirs

est assuré pendant ce temps d'accueil par deux animateurs. Les animateurs sont là pour accompagner les enfants dans la réalisation de leur devoir (lecture, leçons ...)

L'appel se fera deux fois pendant le temps d'accueil du soir pour établir une facturation à l'heure.

- 16H30 : Appel de tous les enfants inscrits (correspondant à 1H facturée)
- 17H30 : Appel des enfants restants sur la structure (correspondant à 2H facturées).
- Tout enfant présent et non inscrit sera facturé 5€ de l'heure (matin ou soir)

Ces temps, pré et post scolaires, seront des temps d'animation et non de garderie. De réelles activités artistiques, ludiques et sportives seront proposées aux enfants. Les plannings hebdomadaires seront affichés sur le panneau d'information à l'entrée de la structure.

b. Le temps méridien : (gratuit pour les familles)

L'objectif : réduire le nombre d'enfants dans la cour d'école

4 animateurs proposent des activités manuelles, sportives et libres entre 11H30 et 13H30 d'une durée de 40 mn. Les plannings sont affichés sous le préau de l'école et la porte blanche cours du haut.

Ils prennent 14 enfants maximum par atelier afin que les ateliers se passent en toute sécurité et que l'activité se déroule correctement.

Les activités se déroulent dans la cour de l'école, sous le préau, dans la structure modulaire du périscolaire, la salle des sports, la salle polyvalente et sur le terrain sportif.

Une enquête a été effectuée en début d'année scolaire par les animateurs auprès des enfants afin de répondre à leurs attentes.

De 11H35 à 12H15 : 1 des classes de CE2, les classes de CM1 et CM2

De 12H35 à 13H15 La 2ème classe de CE2, les CE 1 et les CP

En cas de pluie, les enfants sont répartis dans la salle judo (50 enfants avec 2 animateurs et 1 agent de service, dans la salle polyvalente, et dans les classes si nécessaire..

Journée type au périscolaire

HORAIRES	LES ENFANTS	LES ANIMATEURS
7 h 15		Arrivée de l'équipe Installation de l'accueil
Dès 7 h 20	Accueil échelonné des familles et des enfants	
7 h 20 – 8 h 15	Activités diverses proposées au choix	
8 h 20	Départ des enfants pour l'école	Pointage des enfants sur la liste d'appel
11h30/13h30	Temps méridien	
16 h 20 16H30 16H20		Arrivée de l'équipe Récupération des enfants sous le préau primaire Récupération des enfants de la maternelle dans la salle de motricité
16H35 16 h 45 – 17 h 00	Goûter	Appel
17H00 – 17H30	Activités sportives et ludiques Accueil échelonné des familles	Aide aux devoirs
17 h 31		Appel pour la 2 ^{ème} heure
18 h 30 – 18 h 35		Rangement du matériel et des salles.

c. Les mercredis et les vacances scolaires :

Les enfants seront accueillis dès 7H30 jusqu'à 18h30

L'accueil du matin aura lieu de 7h30 à 9h00 et l'accueil du soir de 17h00 à 18h30.

Toutes les activités proposées seront en lien direct avec le projet pédagogique.

Une journée à l'Accueil de Loisirs s'articule de façon suivante :

HORAIRES	LES ENFANTS	LES ANIMATEURS
7 h 20 – 7 h 30		Arrivée d'une partie de l'équipe Installation de l'accueil et des salles
Dès 7 h 30 – 9 h 00	Accueil échelonné des familles et des enfants Activités calmes et diverses proposées	Jusqu'à 8 h 00, arrivée du reste de l'équipe Préparation du matériel et des activités
9 h 00 – 11 h 15	Activité du matin	Mise en place des activités
11 h 15 -11H30	Hygiène	Vérification que chaque enfant s'est lavé les mains et passer au toilette
11 h 45 – 12 h 45	Repas	
13 h 00 – 15 h 30	Temps calme et sieste pour les plus petits Réveil échelonné	Pause (à tour de rôle) 13H A 14H
14 h 00 – 16H00	Activité de l'après midi	
15 h 45 – 16 h 00	Rangement de l'activité, retour au calme et hygiène	
16 h 15 – 16 h 45	Goûter	
16 h 45 – 17 h 00	Bilan de la journée avec les enfants	
17 h 00 – 18 h 30	Accueil échelonné des familles Activités diverses proposées	A partir de 18H15 rangement des salles

Les temps de vie quotidienne

Les journées se dérouleront en fonction de la courbe d'intensité d'une journée et demi-journée.

Les activités organisées se déroulent de façon cohérente au rythme des enfants.

Accueil du matin : 7H30 à 9H00

Durant ces moments des ateliers ludiques pris en charge par chaque animateur (avec un animateur régulateur) sont proposés à tous les enfants dans tout le lieu d'accueil. Ils évoluent selon leur bon vouloir en respectant les règles de fonctionnement ainsi que de jeu. Tout en offrant à l'enfant une convivialité et en lui facilitant la séparation.

C'est à l'arrivée de chaque enfant que le pointage est effectué. Une vérification sera mise en place lors du début des activités avec un passage d'une personne de la direction dans chaque groupe.

Activités du matin : 9H00 à 11H30

Quelles soient sportives, de réflexion, d'expression ou manuelles, elles se succèdent en complémentarité entre elles et avec celles de l'après-midi. Elles s'arrêteront vers 11H15 afin de respecter la courbe d'intensité, de respecter l'hygiène et d'aborder le temps de repas dans le calme.

La restauration :

La restauration est gérée par la société Multi-restauration. L'équipe est formée d'un cuisinier et du personnel de service en salle. Le responsable de la cuisine établit le menu en partenariat avec la diététicienne de sa société.

Les repas sont préparés traditionnellement et pris sous forme de self.

Le repas se déroule en self-service. Chaque enfant du groupe des grands a en charge la composition et la sécurité du plateau d'un petit. Petits et grands mangent ensemble au réfectoire ce qui donne la possibilité que les fratries se retrouvent et que ça responsabilise les plus grands.

A la fin du repas, l'enfant avec l'aide d'un plus grand débarrasse correctement son plateau

Le repas est un moment important de la journée ; Au-delà du repère évident qu'il est pour l'enfant au centre, il est aussi un moment convivial et plein d'échanges. Pour cela, il faudra être à l'écoute de tout le monde, rares sont les moments de la journée, où l'on peut se retrouver avec les enfants avec du temps à leur consacrer pleinement autour d'une table.

De plus, nous ne devons pas forcer à manger un plat qu'ils n'aimeraient pas, par contre, ils se doivent de goûter un minimum, à nous de les inciter et de leur montrer l'exemple.

Le repas est un moment où tout le monde participe, que ce soit à travers le jeu ou non. Tout le monde doit mettre la main à la pâte pour aider, prêter main forte cela ne doit pas être vécu comme une sanction mais au contraire comme une valorisation de chacun.

Le temps libre ou à temps à soi :

Tous les enfants n'ont pas besoin de ce temps c'est pourquoi il a été nommé temps à soi. Certains de nos enfants ont besoin d'une sieste, d'autres de jouer simplement ensemble, d'autres d'être canalisés, nous leur laissons ce temps afin de qu'ils se retrouvent entre eux, jouent ensemble, ou s'occupent ensemble de manière générale.

Les animateurs mettent à disposition aux enfants du matériel sportif, de loisirs, dessins ou jeux de société. Les enfants choisissent leurs activités et les animateurs jouent avec eux et veillent à leur sécurité.

Pendant ce temps, un roulement au sein de l'équipe s'effectue au sein des pauses.

La sieste :

Nous privilégierons les enfants de 3 ans. Si toutefois, des enfants plus âgés en font la demande, nous leur permettrons de dormir pour respecter leur rythme biologique en prenant en compte la capacité réglementaire de lits dans le dortoir.

Le réveil des petits se fera de façon échelonnée, les enfants rejoignant petit à petit le reste du groupe pour l'activité de l'après-midi.

Les activités de l'après-midi 14H30 à 16H30

Elles seront mises en place dans la même optique que celles de la matinée.

Le goûter : 16H30 à 16H45

Le goûter est préparé par l'équipe de direction. Il est équilibré et établi en fonction du repas du midi.

Il sera composé de gâteaux, de pain, de chocolat, de confiture, de fruits, de compote, mais aussi de saveurs salées pour faire découvrir aux enfants de nouveaux goûts. Chaque groupe pourra se restaurer soit individuellement soit en grand groupe afin de profiter de ce moment de convivialité et de permettre aux fratries de se retrouver sur un temps de la journée.

Il pourra être pris à l'intérieur mais aussi en extérieur quand le temps le permet.

Un animateur de chaque groupe élémentaire et maternel viendra préparer le goûter en respectant les consignes d'hygiène.

L'accueil du soir :

Les plus grands auront un conseil d'enfants pour permettre une expression libre sur le déroulement de la journée. Il sera désigné un maître du temps, un distributeur de parole et un secrétaire afin de consigner tous les dires.

Pour les plus petits ce temps sera utilisé pour finir les activités en cours. Il leur sera aussi proposé une ludothèque et un petit sondage sera fait pour savoir leur ressenti sur leur journée.

Accueil des parents :

C'est un moment important pour les parents. C'est la « vitrine » de la journée de leur enfant. C'est un moment de communication et d'échange avec les familles sur le déroulement de la journée et sur les diverses informations à faire passer.

Comme les enfants, leurs parents ont besoin de se sentir en confiance par rapport à l'équipe d'encadrants.

Il faut donc rassurer, informer, expliquer la journée qui attend leurs enfants et être à leur écoute.

Pour cela, les plannings sont affichés dans la vitrine devant le centre mais aussi devant chaque entrée principale des salles.



F. Rôle du personnel :

a. La composition de l'équipe :

- 1 directrice BPJEPS LTP
- 1 adjointe pédagogique BPJEPS LTP
- Des animateurs en nombre suffisant par rapport à la réglementation en vigueur.
- Des animateurs en formation CAP petite enfance, BAPAAT et BPJEPS

Tout est dans le titre, nous parlons bien d'une équipe d'animation, et le travail se devra d'être réalisé en équipe. Ce pourquoi, entraide, solidarité, soutient sont autant de qualités nécessaires et demandées, afin de fournir le meilleur travail possible.

b. Le Rôle de chacun :

La directrice :

Elle est garante du bon fonctionnement du centre. Elle travaille toujours en respectant la législation, les objectifs éducatifs de l'œuvre et les objectifs du projet pédagogique. Elle élabore le document annuel, assure sa mise en place et son suivi. Elle représente l'organisme auprès des pouvoirs public et des collectivités locales. Elle organise des réunions qui permettront à l'équipe d'animateurs d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble. Elle est responsable de la gestion matérielle et budgétaire du centre. Elle effectue les tâches administratives qui lui incombent. Elle assure un rôle formateur et évalue les animateurs. Elle veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité. Elle est garante de la sécurité physique et morale des enfants placés sous sa responsabilité.

L'adjointe pédagogique :

Elle participe aux réunions de préparation avec la directrice afin de décider du thème du séjour. Elle planifie avec la directrice, les moments forts des journées. Elle a un rôle pédagogique et aide à la réalisation des projets d'activités. Elle a un rôle de coordination des différents projets et un rôle formateur au sein de l'équipe d'animation car elle est un maximum présent sur le terrain. Elle seconde la directrice dans tous les domaines qui relèvent de l'action pédagogique.

Les animateurs :

Ils veillent au respect des règles établies. Ils ont un rôle éducatif et veillent à l'hygiène et à la sécurité des enfants. Ils mettent en place et mènent les activités dans le respect du rythme de chacun. Ils participent aux activités et aux jeux. Ils font prendre conscience aux enfants des dangers éventuels. Ils veillent à ce que tous les enfants participent et s'expriment au sein du groupe. Ils respectent tous les membres de l'équipe. Ils n'hésitent pas à aller vers les parents, à dialoguer, donner des explications sur le déroulement de la journée. Ils sont des référents pour les enfants et doivent donc veiller à leur tenue (qui devra être pratique et adaptée), leur langage et leur attitude.

c. Les réunions :

Au moins une réunion hebdomadaire sera prévue pour le temps périscolaire/mercredi et une réunion par période de vacances pour préparer au mieux les temps d'ouverture de l'Accueil de Loisirs.

Réunion de Préparation	Réunion de régulation	Réunion informelle	Réunion bilan
Faire connaissance et informer l'équipe sur le déroulement du séjour	1 fois par semaine, je réunirai l'équipe	Intervention à tout moment du temps de travail	*En fin de séjour en groupe et en individuel
Choisir les objectifs opérationnels	Tour de table	Régulation des problèmes rencontrés (dysfonctionnement, organisation, enfants)	
Réaliser le planning d'activité	Rappel des consignes de sécurité et du fonctionnement pour les sorties.		
Définir le fonctionnement du centre			
Auto évaluation de chaque animateur.			

Une enquête de satisfaction à remplir par les parents et les enfants sera mise en place. L'évaluation de l'atteinte de l'objectif sera mesurée par les résultats de l'enquête éventuellement pondéré par les remarques issues des réunions d'équipe

d. Les entretiens individuels d'évaluation de l'équipe d'animation

L'évaluation des animateurs :

Pour les animateurs stagiaires ou BAFA

L'évaluation se fera en trois points et en trois temps : 1. mes savoirs ; 2 .mes attentes ;3. Mes acquis

L'entretien entre un animateur et son directeur a pour but de dresser un bilan de la période écoulée et de définir les objectifs d'évolution de la période à venir. C'est une auto évaluation qui demande de se pencher sur ses propres actions sur une période de temps pour en ressortir les faits marquants. Les évaluations auront lieu deux fois par ans, en décembre et en juin. Une grille d'évaluation sera distribuée en début de séjour à chaque animateur. Elle sera remplie à la fois par l'animateur et l'équipe de direction.

Lors d'une réunion, chacun exposera ses annotations et ce qu'il a dire afin de pouvoir progresser tout au long du séjour. Cette opération se répétera trois fois. A chaque entrevue, des objectifs personnels seront fixés entre les deux parties.

La directrice validera ou non le stage pratique des stagiaires en fonction des critères d' évaluation imposés par la Délégation de la Cohésion sociale et par l'œuvre organisatrice. Chaque stagiaire sera évalué sur la menée d'une activité manuelle (préparation, menée, rangement) ainsi que sur une activité sportive. Toutefois, le stagiaire reste évaluable tout au long de son séjour.

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien du centre de loisirs en référence aux orientations éducatives de l'association. Tout au long de l'année, les objectifs fixés par l'équipe d'animation seront évalués de façon régulière notamment lors des réunions de l'équipe.

e. Grille d'évaluation :

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du centre et du projet :

- Les actions prévues sont-elles été réalisées ? Étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ?
- Les activités sont-elles terminées ?
- Y a-t-il eu respect des horaires ?

Exemple de grille d'évaluation :

INTITULE	1	2	3	4	5	OBSERVATIONS - REMARQUES
Le lien a-t-il été effectué entre le P.P. et les activités menées ?						
Comment s'est déroulée la préparation des activités ?						
Comment s'est déroulée la gestion des temps libres ou calme ?						
Comment s'est déroulée la gestion des repas, pique nique et goûter ?						
La gestion du listing de présence.						
La transmission des informations, lien et la communication avec les familles.						
Les activités sont-elles été adaptées à l'âge des enfants ?						
Y a-t-il eu respect de la fatigue et plus généralement des rythmes des enfants ?						
Santé : la gestion du cahier de soins.						
Y a-t-il eu répartition des tâches au sein de l'équipe ?						

Légende : 1.très satisfaisant, 2.satisfaisant, 3.moyen, 4.insatisfaisant, 5.très insatisfaisant

G. Sécurité

a. La sécurité physique et morale :

Les déplacements :

A pieds : La réglementation prévoit 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans et 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.

Les animateurs doivent se placer à l'avant du convoi et à l'arrière (si possible un animateur doit se placer au milieu), porter des gilets phosphorescents, et marcher face au danger ou sur les trottoirs. Pour traverser, les passages piétons sont obligatoires avec un animateur de chaque côté du passage, au centre de la voie.

En mini bus : La réglementation prévoit 1 animateur et 1 chauffeur.

Pour les plus de 10 ans, possibilité d'occuper les sièges avant.

La ceinture est obligatoire et les rehausseurs sont obligatoires jusqu'à l'âge de 10 ans.

En bus : La réglementation prévoit 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans et 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.

Les animateurs compteront les enfants à la montée dans le bus, et referont l'appel dans le bus avant le départ.

Aucun enfant ne sera assis à la place centrale au fond du bus.

La ceinture est obligatoire (lorsque le bus en est équipé) et les enfants doivent être assis au fond de leur siège.

Les animateurs se placeront équitablement devant, au milieu et au fond du bus.

Pour la baignade : Déclaration à A.R.S

La réglementation prévoit 1 animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans avec 20 enfants maximum dans l'eau.

Pour les plus de 6 ans, 1 animateur pour 8 enfants avec 40 enfants maximum dans l'eau.

Pour les moins de 12 ans, la zone de baignade doit être matérialisée par un périmètre de sécurité, et pour les plus de 12 ans, la zone de baignade doit être balisée par un repère visuel ou par des bouées.

Un Surveillant de Baignade, doit être positionné, les pieds dans l'eau sur le bord de la plage.

Il aura au préalable expliqué les consignes de sécurité aux enfants.

Tout autre activité spécifique ou à risque sera pratiquée selon la réglementation en vigueur (cf. réglementation et recommandations DDJS)

En cas d'incendie :

Un exercice d'incendie est effectué en début d'année et à chaque vacances.

L'évacuation des enfants est faite dans le calme et menée par les animateurs sous le contrôle du directeur du centre. Un animateur se désigne alors comme « **Guide file** » pour mener la marche jusqu'au point de rassemblement prévu à cet effet. Et un animateur comme « **Serre file** » qui lui, fermera la marche.

Description des tâches du Guide file:

Cesser toutes les activités.

Quitter les lieux rapidement sans panique.

Guider le personnel et les enfants qui vous entoure de votre secteur vers le point de rassemblement, (voir plan) en respectant les voies d'évacuations prévues (escaliers et sorties de secours).

Description des tâches du Serre file:

Fermer derrière vous les portes et fenêtres.

Fermer la marche du groupe.

S'assurer qu'il ne reste personne derrière soi.

Ne jamais faire demi-tour.

Chaque animateur est responsable de son groupe et doit se diriger vers les points de rendez-vous fixés lors des exercices incendie.

Le directeur procède alors à un appel, afin de vérifier que tous les enfants et les membres du personnel ont bien été placés en sécurité.

Il informe par la suite les pompiers pour une intervention si les conditions sont nécessaires.

Il veille dans ces cas là à les accueillir.

Généralités :

La sécurité est assurée par tout le personnel d'encadrement selon les normes et la législation en vigueur. Ces mesures, appuyées par la mise en place d'un règlement intérieur (distribué à chaque famille et à disposition sur le centre), visent à préserver l'intégrité physique, morale, affective et sanitaire des enfants.

Toute personne étrangère au service sera conduite auprès de la direction.

Le centre de loisirs est toujours fermé à clé durant la journée.

Toutes les activités se déroulant à l'extérieur du centre sont encadrées par des intervenants diplômés, compétents et pédagogues.

Le plan Vigipirate

Le plan Vigipirate poursuit trois grands objectifs:

- développer et maintenir une culture de vigilance de l'ensemble des acteurs de la nation afin de prévenir ou de déceler le plus en amont possible toute menace d'action terroriste;
- assurer en permanence une protection adaptée des citoyens, du territoire et des intérêts de la France contre la menace terroriste;
- permettre une réaction rapide et coordonnée en cas de menace caractérisée ou d'action terroriste, afin de renforcer la sécurité de tous, de faciliter l'action des forces d'intervention et d'assurer la continuité des activités d'importance vitale.

Ce que l'accueil de loisirs met en place:

- Talkie wakie pour chaque groupes ainsi pour l'équipe de direction
- Double pointages des enfants à l'arrivée et au départ
- Vérification de l'identité de personne permettant dans l'accueil de loisirs (carte d'identité demandé)
- Directeur, adjoint ou animateur référent au portail pour recevoir les parents
- Portail fermé à clef avec sonnette pour les personnes de l'extérieur

La procédure mise en œuvre par l'ODEL repose sur un contrôle et un pointage précis des entrées et sorties, garantissant entre autre, que tous les enfants quittent la structure accompagnés d'un parent responsable, ou d'un personne expressément autorisée (sur présentation d'une pièce d'identité).

b. La santé :

Une fiche sanitaire est remplie à chaque début d'année. Les parents doivent y indiquer tout problème de santé (allergies, opérations, maladies infantiles...) connu.

En cas d'allergie nécessitant une prise en charge particulière, nous demandons aux familles de nous fournir la copie du P.A.I.

Si un enfant doit suivre un traitement, il sera demandé à la famille de fournir l'ordonnance du médecin et un courrier autorisant la directrice ou son adjointe à administrer le traitement.

En cas de maladie sur le centre, la directrice contactera les parents afin qu'ils puissent venir chercher leur enfant (en cas de fièvre ou d'accident).

Si cela s'avère nécessaire (urgence, impossibilité de joindre les parents...), la directrice ou son adjointe contactera le médecin de garde ou les pompiers.

Nous appliquons également toutes les recommandations d'hygiène habituelles pratiquées en collectivité (lavage des mains régulier, nettoyage des jeux et jouets, propreté des locaux, essuies mains jetables, mouchoirs jetables...)

L'assistant sanitaire : le suivi sanitaire est assuré par un membre de l'équipe d'encadrement, placé sous l'autorité de la directrice de l'accueil. Cette personne est titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours sur la structure c'est l'adjointe qui a cette fonction.

La pharmacie

Elle se trouve en hauteur afin que les enfants ne puissent pas l'atteindre et fermée à clef.

Les trousse à pharmacie

Une trousse de secours est à disposition de chaque groupe. Elles comportent les produits autorisés et est refaite tous les soirs sur les périodes de vacances et de mercredi. Chaque animateur est responsable de sa trousse de secours, de son groupe ainsi que la mise à jour des soins effectués consignés dans le registre de l'infirmierie.

Le registre d'infirmierie

Une feuille est mise dans chaque trousse et un cahier d'infirmierie récapitulatif se trouve dans l'armoire à pharmacie. Il devra y être noté toute action médicale réalisé sur un enfant, dans la limite de la législation et de la réglementation des Accueils de Loisirs.

Un visa sera porté chaque soir par la directrice ou par l'assistante sanitaire.

La directrice assure le respect de la confidentialité des informations produites

H. Les relations

a. Les différentes relations

Enfants / enfants

Les enfants devront apprendre les différences et le respect de l'autre. Ils devront apprendre à partager et à communiquer.

L'animateur devra veiller aux relations échangées entre les enfants pendant les activités dites « libres ». Il devra être vigilant sur les moqueries et sur tous les jeux dits « dangereux ».

Enfant / animateur

L'animateur doit être le garant du bien-être physique et moral de l'enfant. Il doit être à son écoute et répondre à ses questions. Il doit lui montrer l'exemple, être calme et poli, surveiller ses gestes et ses paroles (LE REFERENT).

L'animateur doit être très attentif à tout changement de comportement de l'enfant ou bien à un malaise dans le groupe.

Il fait attention à la création possible de bouc émissaire et du « chouchou ».

Il informera l'équipe de direction de ces changements mais aussi des difficultés se présentant, qui pourraient le gêner dans l'encadrement (enfant qui pleure, turbulent, souffre-douleur, violent...)

L'animateur abordera une tenue correcte et observera un comportement dynamique, jovial, motivé, mais modéré, car il reste un exemple pour l'enfant.

Il tolérera les différences au sein du groupe.

L'enfant doit être reconnu en tant qu'individu à part entière. Il doit être dans un climat de confiance où il peut s'épanouir, se sentir écouté, se sentir « grand », être responsabilisé.

Il doit cependant respecter les règles de vie établies par l'équipe d'animation : respect des autres, de l'adulte, du matériel.

Animateur / animateur

Il devra être autonome dans ses activités et son organisation. Son matériel devra être prêt en amont. Il devra évaluer son activité après chaque séance.

Equipe d'animation / parents

L'équipe pourra, selon la demande, informer les parents des activités et répondre au besoin à leurs questions et être à leur écoute.

Equipe d'animation / direction

L'équipe devra se montrer à l'écoute des demandes de la direction : accueil des enfants / parents, respect du projet annuel et des méthodes pédagogiques mises en place par la direction, il devra savoir se remettre en question pour évoluer, faire évoluer le projet ...

Equipe d'animation/ enseignant

L'équipe devra mettre un climat de confiance avec l'équipe d'enseignant. Prendre en compte les retours des enseignants pour les familles et la direction.

Travailler ensemble

b. Communication extérieure

La communication se fera par voie d'affichages, par les réseaux sociaux, le journal de vivre à Rocbaron, le bouche à oreille, la presse.

Les informations concernant le centre seront diffusées 10 jours avant et après chaque fin de séquence un bilan sera communiqué au service ADL et au coordinateur enfance et jeunesse.

I. Evaluation

LA PARTICIPATION DES ENFANTS		oui		non
	Ont-ils participés aux activités ?			
	Poser des questions ?			
	Ont-ils donné leurs avis ?			
LES FAMILLES		Faible	Modéré	Important
Implication des familles à la vie du centre (questionnaire)				
LE PROJET				
Objectifs	Indicateurs quantitatifs attendus	Indicateurs qualitatifs attendus		Réalisation
Impact du projet	Chaque activité pourra être poursuivie par chaque acteur du projet	Toutes les activités ont été menées à bien et comprises par l'ensemble des enfants		
Formation de l'équipe pédagogique	Le nombre de fois où les animateurs sont venus demander des réponses à leurs questions	Les animateurs seront en capacité de demander de l'aide à l'équipe de direction		
Communication avec les prestataires	Implication dans le projet : le nombre de prestataires qui prennent part aux actions	Les différents temps fixés avec les prestataires seront assurés		
Respect du budget	Tous les postes comptables sont en positifs ou à zéro	Non dépassement du budget		
Contact avec les familles	Nombre de personnes ayant répondu au questionnaire	Mise en place d'un questionnaire de satisfaction		
	oui	En cours		non
Les animations étaient-elles en adéquation avec le projet ?				
Tous les objectifs ont-ils été intégrés ?				
Tous les objectifs ont-ils été atteints ?				
Mise en place de projets d'activités cohérents ?				

J. Conclusion

La grande liberté laissée à l'équipe dans le choix de ses projets ne saurait l'affranchir de l'obligation de privilégier certaines pratiques fondamentales : le jeu, le plaisir de jouer ou encore l'activité propre de l'enfant.

Ces pratiques ne sont pas une fin en soi, mais un moyen, un instrument au service d'intentions éducatives, qui favorisent l'autonomie et le développement de l'enfant.

Notre projet pédagogique est donc le texte de référence autour duquel l'équipe se réunit, un accord préalable que nous aurons toujours comme modèle pour s'assurer que nous travaillons tous dans le même sens. Pour cela, il restera ouvert aux propositions de chacun, qu'il soit enfant, parent, membre du bureau de l'association ou bien sûr animateur.

Nous veillerons à proposer des activités nouvelles et variées, en ne perdant pas de vue que l'enfant est au centre de nos préoccupations.

L'Accueil de loisirs doit constituer un lieu privilégié de découverte des autres et de partage dans la plus stricte égalité en favorisant la mixité sociale.

Nous donnons aujourd'hui la priorité à l'apprentissage, dès le plus jeune âge, de la citoyenneté. Les expériences initiées dans ce domaine à l'Accueil de loisirs faciliteront ensuite l'insertion sociale de l'adolescent puis du jeune adulte.



ANNEXE